

Annexe 3

Echéancier des crédits de paiement associés aux autorisations d'engagement

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

	AE LFI 2007 + reports 2006 vers 2007 (1) X XXX XXX			CP LFI 2007 + reports 2006 vers 2007 (2) X XXX XXX	
Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2006 (3) X XXX XXX	AE demandées pour 2008 (4) X XXX XXX	CP demandés sur AE antérieures à 2008 * (5) X XXX XXX	CP demandés sur AE nouvelles en 2008 (6) X XXX XXX	Total des CP demandés pour 2008 (7) = (5) + (6) X XXX XXX	Prévision du solde des engagements non couverts par des CP au 31/12/2008 (8) X XXX XXX
					Estimation des CP 2009 sur engagements non couverts au 31/12/2008 (9) X XXX XXX
					Estimation des CP 2010 sur engagements non couverts au 31/12/2008 (10) X XXX XXX
					Estimation du montant maximal de CP nécessaires après 2010 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2008 ** (11) = (8) - (9) - (10) X XXX XXX

* Cette case n'a pas vocation à correspondre à un calcul théorique de la tranche des CP 2008 pouvant couvrir les engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2007.

** Ces données constituent un calcul arithmétique maximal ne prenant pas en compte les désengagements de crédits rendus nécessaires en gestion.

(1) Ce montant totalise les autorisations d'engagement accordées au titre de la LFI 2007 et celles ayant fait l'objet d'un report de crédits par arrêté du 31 mars 2007. Il sera calculé automatiquement par FARANDOLE.

- (2) Ce montant totalise les crédits de paiement accordés au titre de la LFI 2007 et ceux ayant fait l'objet d'un report de crédits par arrêté du 31 mars 2007. Il sera calculé automatiquement par FARANDOLE.
- (3) Ce montant correspond aux engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2006. Cette case sera remplie par la direction du budget en reprenant le montant de la case (7) de l'échéancier des rapports annuels de performance 2006 « Solde des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2006 ».
- (4) Ce montant correspond au montant des autorisations d'engagement demandées dans le PLF 2008. Il correspond au montant des AE du programme saisi dans FARANDOLE dans la partie « crédits ».
- (5) Ce montant correspond à la part des crédits de paiement demandés en PLF 2008 au titre des AE engagées avant le 31/12/2007. **Il sera saisi par les ministères** dans l'application FARANDOLE.
- (6) Ce montant correspond à la part des crédits de paiement demandés en PLF 2008 au titre des AE demandées en PLF 2008. **Il sera saisi par les ministères** dans l'application FARANDOLE.
- (7) Ce montant correspond au total des crédits de paiement demandés en PLF 2008 au titre des AE engagées avant le 31/12/2007 et des crédits de paiement demandés en PLF 2008 au titre des AE demandées en PLF 2008. **Il sera calculé automatiquement dans l'application FARANDOLE par l'addition des cases (5) et (6). Il doit correspondre au total des crédits de paiement demandés dans le PLF 2008** (un contrôle de cohérence sera effectué automatiquement par l'application FARANDOLE).
- (8) Ce montant correspond à une prévision du solde des engagements non couverts par des crédits de paiement au 31/12/2008. **Il sera saisi par les ministères** dans l'application FARANDOLE.
- (9) Ce montant correspond à une estimation des crédits de paiement qui seront nécessaires en 2009 pour couvrir une partie des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2008. **Il sera saisi par les ministères** dans l'application FARANDOLE.
- (10) Ce montant correspond à une estimation des crédits de paiement qui seront nécessaires en 2010 pour couvrir une partie des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2008. **Il sera saisi par les ministères** dans l'application FARANDOLE.
- (11) Ce montant correspond à une estimation maximale des crédits de paiement qui seront nécessaires après 2010 pour couvrir le solde des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2008, soit la prévision du solde des engagements non couverts par des crédits de paiement au 31/12/2008 dont sera déduit l'estimation des crédits de paiement nécessaires en 2009 et 2010. **Il sera calculé automatiquement dans l'application FARANDOLE à partir de l'équation suivante : (8) – (9) – (10).**

Cette présentation devra faire l'objet de commentaires particuliers dans le cas de changements de nomenclature (exemples : fusion de programmes, déplacement d'action,...). Il en est de même pour les règles de budgétisation retenues.